

FORUM-DÉBAT

Sciences
En questions

20^e
anniversaire

Vendredi 20 novembre 2015
Inra Toulouse Midi-Pyrénées

Une autre économie de la nature ? Une autre nature de l'économie ?



Franck-Dominique Vivien

Laboratoire REGARDS EA 6292

Université de Reims Champagne-Ardenne

fd.vivien@univ-reims.fr

The New
**ECONOMY
OF NATURE**

The Quest to Make Conservation Profitable

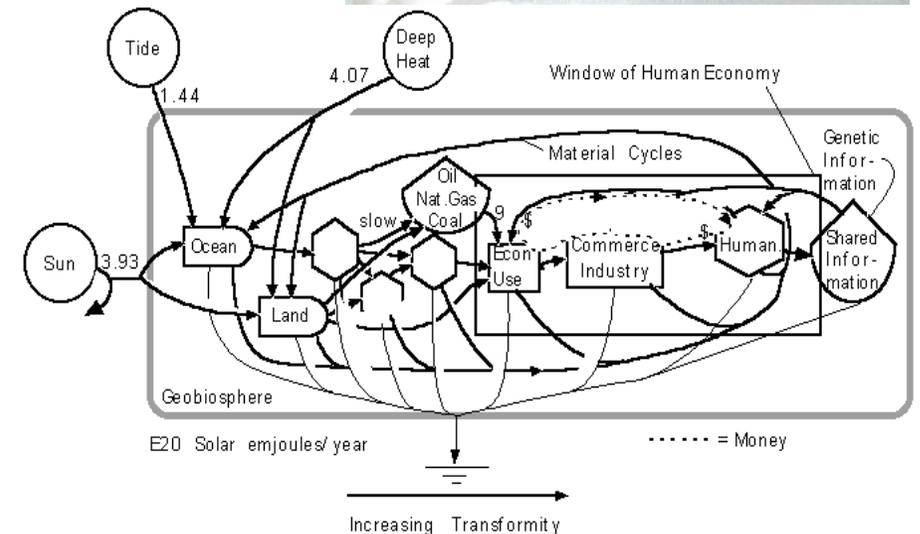
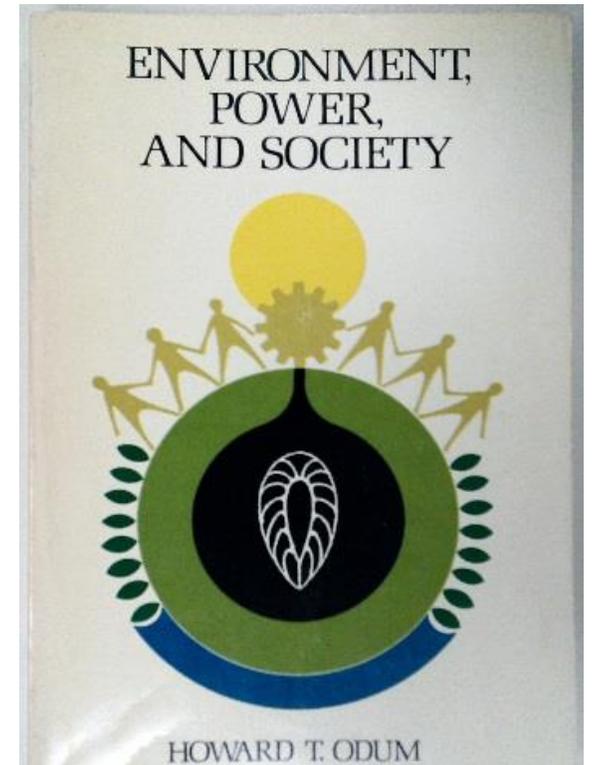


Gretchen C. Daily
AND
Katherine Ellison

I. Une autre économie de la nature ?

L'écologie : une « économie de la nature » ?

- De longue date, l'écologie se pense comme une « économie de la nature ».
- A partir des années 1970, l'écologie entend devenir une science de la décision.
- Une perspective d'« économie élargie » promue par E.P. et H.T. Odum.
- L'énergie est « l'étalon monétaire de l'écologie » (E.P. Odum).



De la monnaie écologique à la monnaie tout court...

- Cette perspective d'« économie élargie » va être travaillée au sein de ce qui va devenir l'économie écologique.
- Elle y rencontre le même type de projet porté parallèlement par l'économie standard de l'environnement.
 - C'est la sous-évaluation économique de l'environnement qui est responsable de sa dégradation.
 - Une « valeur économique totale », i.e. une somme de variations de bien-être, à exprimer à travers des consentements à payer/recevoir des individus.
 - De bons « signaux-prix » pour faire de bons calculs et prendre de bonnes décisions.

La naissance de l'économie écologique

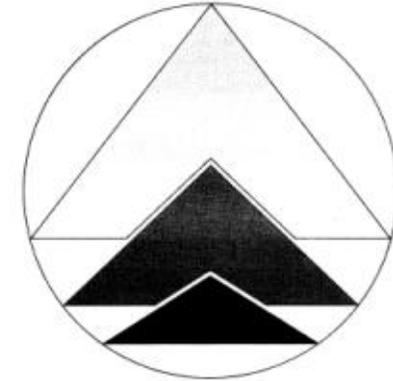
- Symposium Wallenberg (Stockholm, 1982)
 - Débats entre écologie et économie (approche écoénergétique vs approche économique monétaire)... et au sein de l'écologie et de l'économie.
 - R. Costanza : « ecology [...] is the study of how resources are allocated in nature » + L'enjeu de la gestion de l'environnement est d'arriver à donner des « prix fictifs » (*shadow pricing*) aux ressources naturelles.
 - La perspective économique néoclassique + une approche pragmatique de la monétarisation des actifs naturels => C. Henry : « la microéconomie comme langage de négociation ».

L'économie de la biodiversité

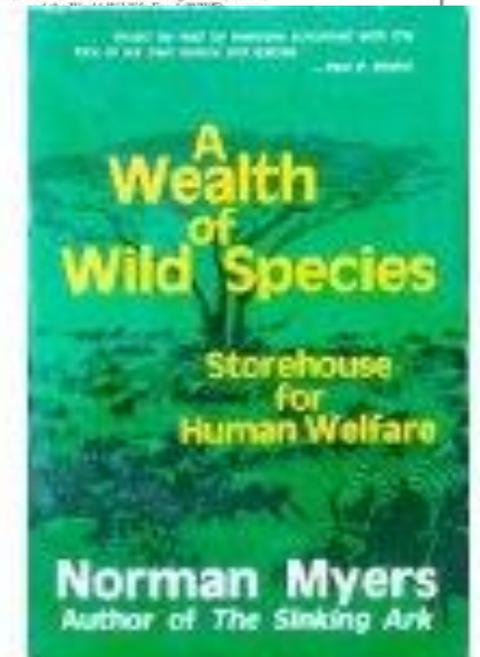
- Symposium Wallenberg : Anthony Fisher traite d'économie et d'extinction des espèces.
- Norman Myers s'étonne qu'on l'interroge toujours sur la valeur économique de la perte de la biodiversité => *A Wealth of Wild Species : Storehouse for Human Welfare* (1983).
- « Il faut créer une alliance entre les économistes et les spécialistes de la conservation » (E.O. Wilson, 2000) .

WORLD CONSERVATION STRATEGY

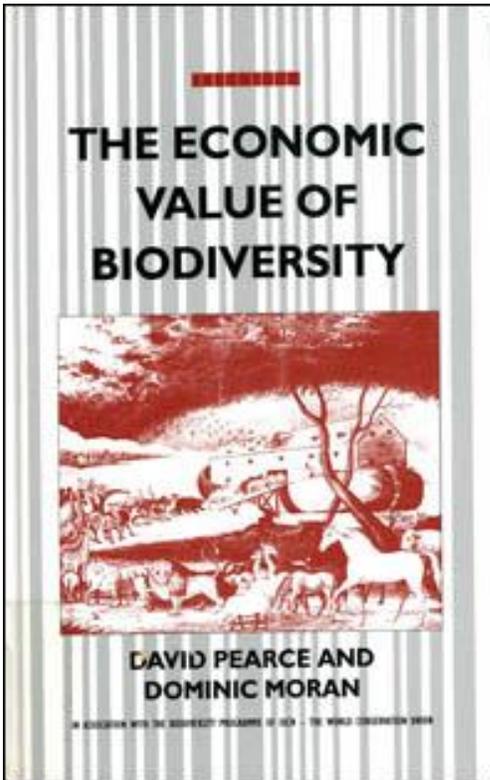
Living Resource Conservation
for Sustainable Development



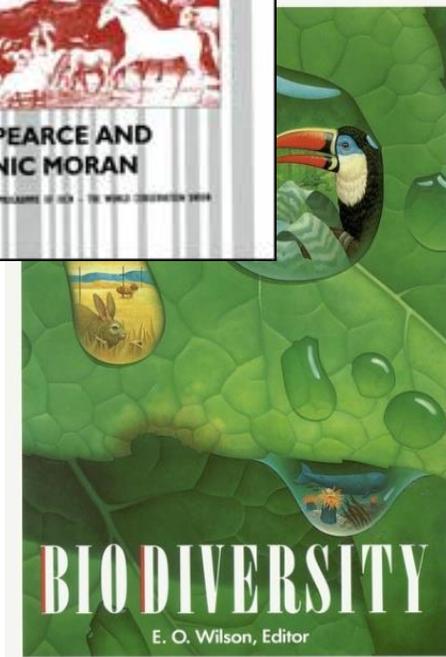
Prepared by the International Union for
Conservation of Nature and Natural Resources (IUCN)
with the advice, cooperation and financial assistance of
the United Nations Environment Programme (UNEP)



L'économie de la biodiversité



- National Forum on Biodiversity organisé à Washington, sept. 1986 :
 - Des sessions avec des économistes standards, mais aussi des points de vue critiques d'économistes et de philosophes.
- Le champ de l'économie de la biodiversité émerge au cours des années 1990... avec la collaboration du milieu de la conservation (UICN notamment).
- La question de l'évaluation économique y est centrale. Y compris dans sa posture pragmatique.



L'économie des écosystèmes

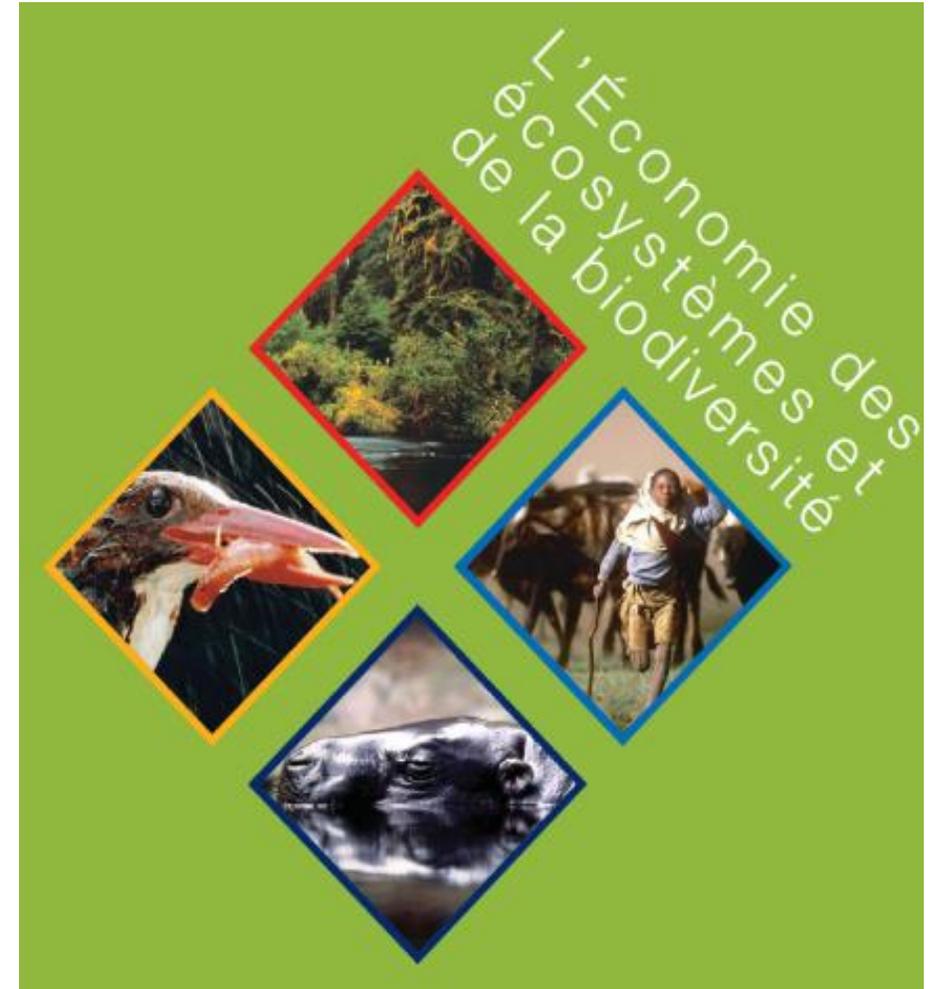
- Symposium Wallenberg : on a un problème avec l'évaluation des fonctions écologiques des écosystèmes, avouent les économistes néoclassiques.
- La notion de « services écosystémiques », initialement une métaphore des écologues (Ehrlich & Ehrlich, 1981) au sujet de la crise environnementale et de la fonctionnalité des écosystèmes avec, en arrière-plan, la controverse entre modèles de soutenabilité « faible » et « forte ».
- Costanza et al. (1989, 1997, 2002...) : la coexistence d'évaluations énergétique et monétaire de ces services écosystémiques.

The value of the world's ecosystem services and natural capital

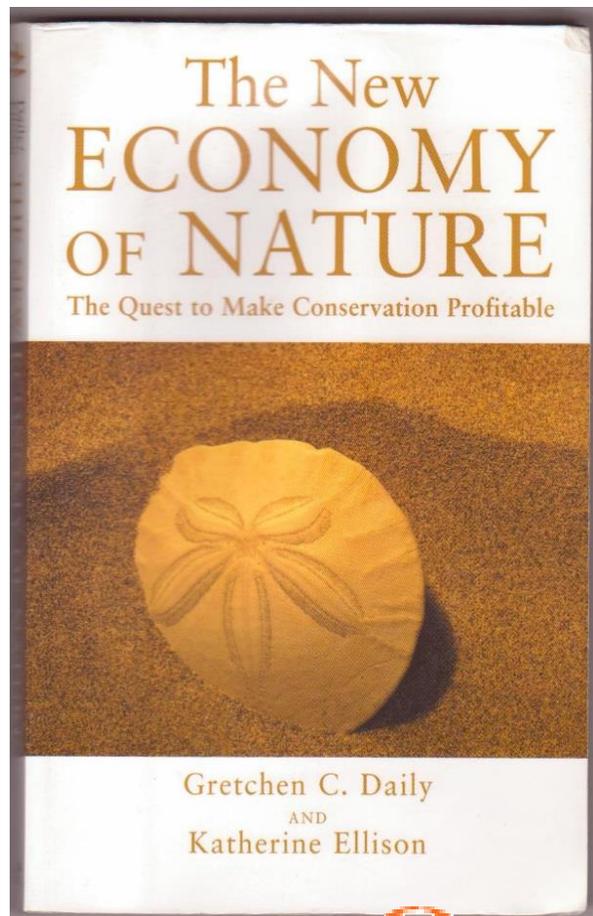
Robert Costanza^{††}, Ralph d'Arge[‡], Rudolf de Groot[§], Stephen Farber^{||}, Monica Grasso[†], Bruce Hannon[¶], Karin Limburg[#], Shahid Naeem^{}, Robert V. O'Neill^{†††}, Jose Paruelo^{‡‡}, Robert G. Raskin^{§§}, Paul Sutton^{|||} & Marjan van den Belt^{¶¶}**

L'économie des écosystèmes

- MEA (2003, 2005) : description des relations de dépendance entre biodiversité et bien-être humain.
- The Economics of Ecosystems and Biodiversity (TEEB) (2010):
 - Une évaluation du coût de l'inaction politique
 - Une volonté d'évaluer monétairement les services écosystémiques et, pour les gérer, de recourir à des « market-based instruments »
 - reconnaître ou donner des droits, calculer des prix et négocier des transactions.



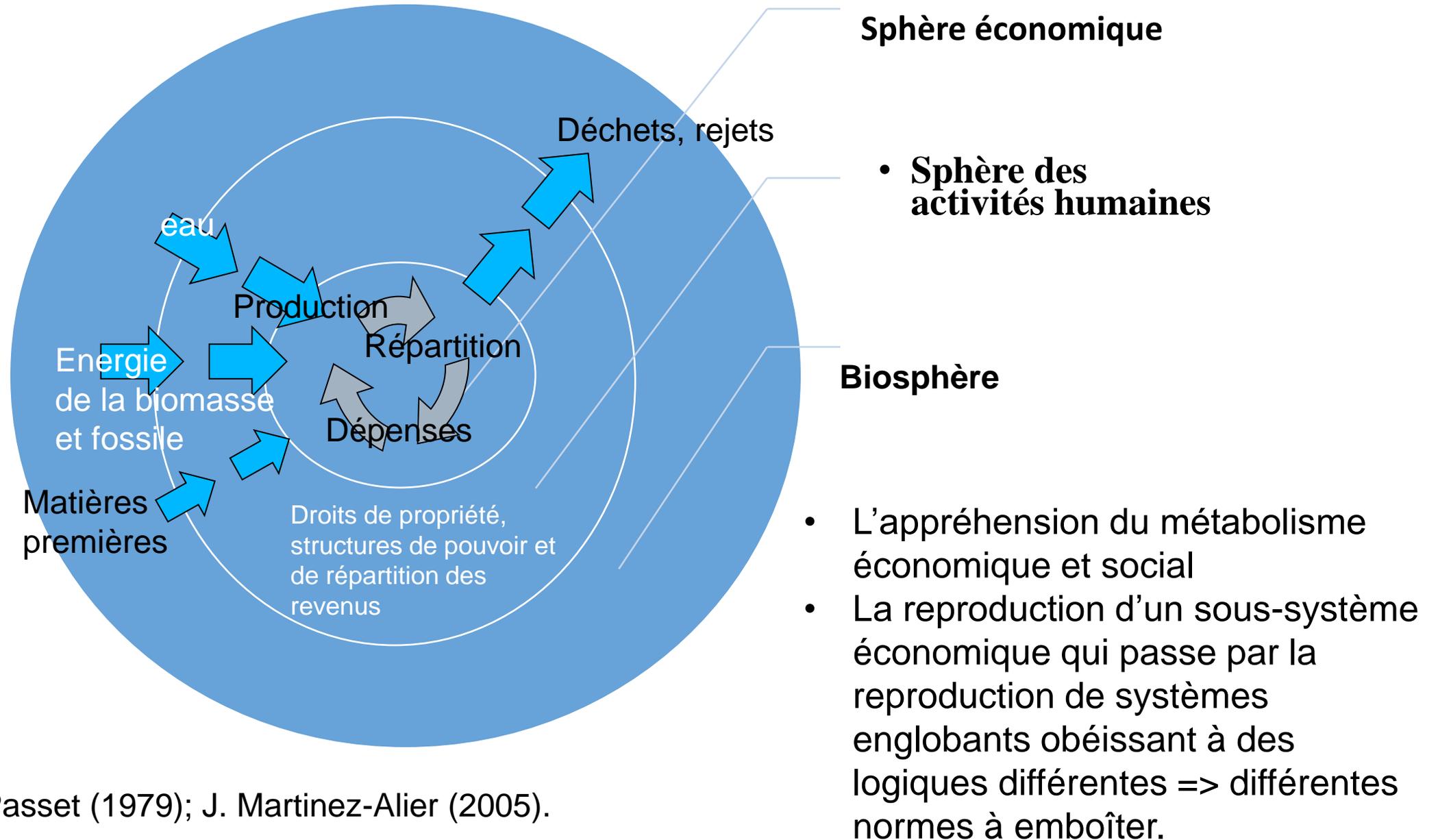
Une nouvelle économie de la nature ? Une économie écologique entre extension de la théorie économique standard et pragmatisme



- La nature « travaille » et produit des richesses + la recherche de moyens de financement pour la conservation.
- L'adoption de la rhétorique de l'économie dominante :
 - Un « capital naturel » qui dispense des « services écosystémiques ».
 - ces services systémiques sont des « biens publics » non pris en charge par le marché.
 - Ils souffrent d'« externalités négatives ».
 - Des évaluations monétaires pour faire les entrer dans les calculs et décisions économique (éventuellement, avec un point de vue pragmatique).
- **Soutenabilité forte et commensurabilité forte.**

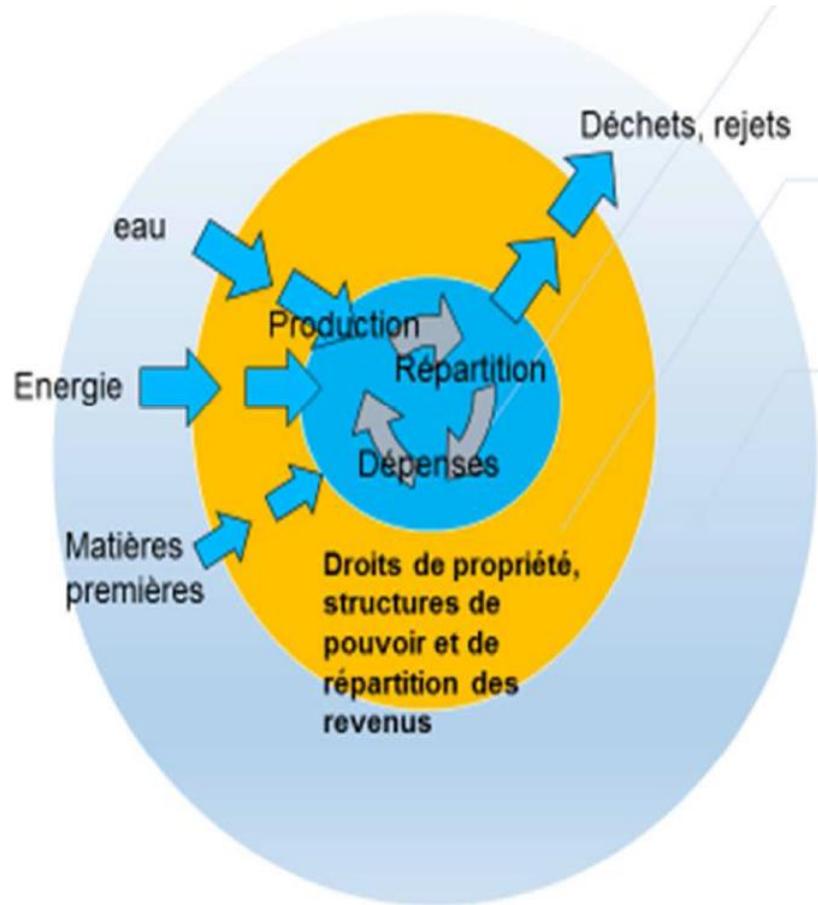
II. Une autre nature de l'économie ?

Retour sur l'économie écologique : l'économie est un sous-système



source : R. Passet (1979); J. Martinez-Alier (2005).

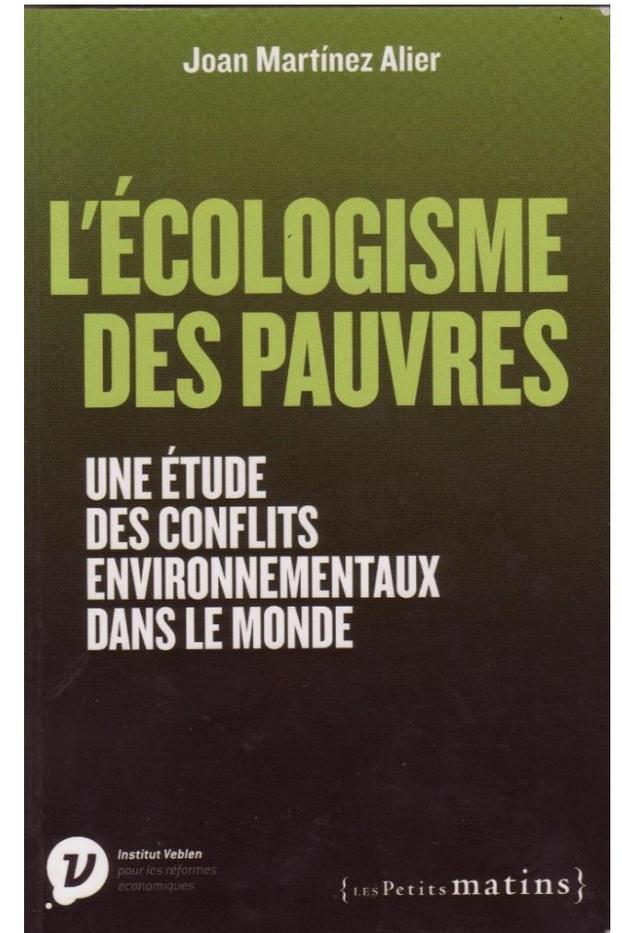
Une autre économie : quelques constats d'économistes institutionnalistes



- Aucune décision sur la production ne peut se prendre sans des arrangements institutionnels préalables sur des règles en matière de répartition – y compris environnementale.
- « Les prix sont des conventions sociales, renforcées par des habitudes et encastrées dans des institutions sociales » (Hogdson, 1998)
- Il existe une multiplicité de processus d'évaluation et de délibération sur les critères de formation de la valeur (J.R. Commons), des règles qui évoluent avec le temps.
- Les « externalités » (i.e. des « prix manquants ») sont des succès en termes de transferts de coûts de certains groupes sociaux vers d'autres groupes sociaux (K.W. Kapp, 1950 ; J. Martinez-Alier, 2005).

Une autre économie écologique : les questions de répartition environnementale

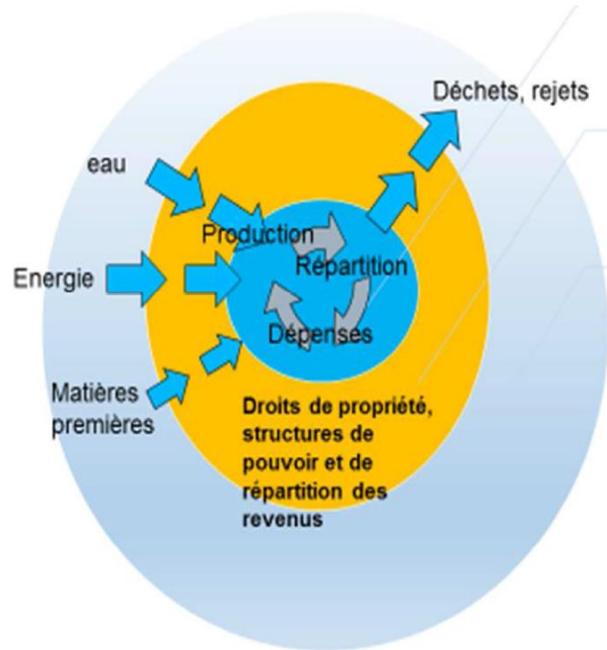
- Les conflits environnementaux sont anciens et nombreux. Ils peuvent être classés selon les différents points de la chaîne de valeur où ils se produisent :
 - autour de l'extraction et du transport des minerais, du pétrole, du charbon, de l'uranium, des gaz de schiste...
 - autour de l'appropriation des terres, de la biomasse (déforestation, pêche...), des ressources génétiques...
 - autour des déchets et de la pollution...



- Un « écologisme des pauvres » qui défendent leurs moyens d'existence (Martinez-Alier, 2002).
- Les politiques d'environnement ou de développement durable sont ainsi porteuses de conflits de répartition (« les pauvres ne vendent pas cher »).
- ... en particulier, les politiques qui portent sur des droits de propriété :
 - Rio 1992, Convention sur la diversité biologique : reconnaissance de droits de propriété en vue d'une négociation entre acteurs.
 - Chichilnisky (1993) : « titriser » la biodiversité (et le changement climatique...) => Vers une financiarisation des politiques d'environnement ?



L'économie des services écosystémiques => du capital (naturel) ou du patrimoine ?



- Dans toute économie, il existe différents systèmes d'échanges : don/contre-don, redistribution, échanges marchands (K. Polanyi).
- La relation marchande – plus encore, quand elle porte sur des « marchandises fictives » (la terre, le travail) (K. Polanyi) – ne peut fonctionner que parce qu'elle repose sur des relations non marchandes.
- Une économie patrimoniale – un ensemble d'actifs physiques et symboliques (de *l'être* et de *l'avoir*) – qui vise à la reproduction dans le temps et dans l'espace des communautés humaines.

Conclusion (1) : au-delà de l'interdisciplinarité affichée, quel dialogue entre les disciplines ?

- Une inter(ré)férence entre économie et écologie, dont témoignent l'invention et l'essor de la notion de « service écosystémique ».
- L'économie écologique : des projets épistémologiques différents s'y font concurrence.
 - Une extension de la théorie standard sur certains objets « naturels » grâce à la collaboration avec des écologues.
 - Une approche pragmatique : comment faire avancer la cause de la nature ? Comment financer les politiques de conservation ?
 - Une nouvelle discipline devant appréhender la multidimensionnalité des enjeux environnementaux et du développement durable (« orchestration des disciplines », Martinez-Alier).
 - Une approche critique des concepts et analyses économiques standards (référence à d'autres traditions théoriques en économie) => refonder la discipline économique.

Conclusion (2) : les conflits d'environnement sont des conflits d'évaluation

- Débats : Soutenabilité faible/forte ? Commensurabilité forte/faible ?
- Durabilité forte & Commensurabilité faible : une délibération autour de critères multiples :
 - Nécessité d'indicateurs biophysiques
 - Des analyses relatives à la répartition – environnementale, notamment (indicateurs socio-écologiques)
 - Des évaluations économiques (pour fixer le montant des écotaxes, par exemple).